

CONTRACTION DE TEXTE (épreuve n°303)
ANNEE 2015

I - Présentation du texte.

Le texte proposé cette année était extrait de l'article « Buts de l'art, propagande et faste monarchique », tiré du recueil *L'Empire gréco-romain*, de l'historien de la Rome antique, historiographe et essayiste Paul Veyne, publié en 2005.

L'article, dans son ensemble, part d'un constat : on a tendance à interpréter un bon nombre d'œuvres ou de constructions publiques, notamment antiques, comme des outils de « propagande ». Or les images et décorations de ces œuvres, dont on voudrait croire qu'elles véhiculent un « message » du pouvoir à l'attention du public, sont en pratique bien souvent invisibles ou illisibles par le badaud. La catégorie passablement anachronique de la « propagande » ne peut alors suffire à rendre compte de leur fonction.

Le texte prend essentiellement appui sur les représentations du pouvoir dans la Rome antique, en accordant une importance particulière à la colonne Trajane, dont les bas-reliefs célébrant la campagne de l'empereur Trajan en Dacie, présentent la caractéristique d'être, pour leur majeure partie, trop en hauteur pour pouvoir être clairement perçus du sol ; néanmoins, l'article procède par confrontation avec d'autres représentations culturelles et d'autres régimes politiques issus de lieux et d'époques variés.

L'extrait proposé se présentait alors comme une interrogation et une analyse de la manière dont le pouvoir s'exprime par l'art, en lien avec le type de légitimité sur lequel il repose et s'attachait à interroger la pertinence de la notion de « propagande » appliquée à l'Antiquité, en la confrontant à la notion de « faste ». Cette confrontation s'appuyait sur une analyse du type de communication dont relève chacun de ces modes d'expression du pouvoir (la propagande affirme, alors que le faste présuppose la légitimité ; la propagande s'adresse au public, alors que le faste est un hommage rendu au souverain), aussi bien que sur des données historiques liées au public concerné par ce mode d'expression, et aboutissait à un cas particulier, celui d'Auguste, dont la célébration témoignait d'un type particulier de légitimité : le charisme. Ces trois catégories étaient, à la fin du texte, explicitement rattachées aux trois formes de la légitimité selon Max Weber (traditionnelle, institutionnelle, charismatique).

II – Compréhension et restitution du texte par les candidats

Le texte ne présentait pas de difficulté majeure de compréhension, et la plupart des copies témoignent d'une bonne saisie de ses principaux enjeux. En revanche, la perspective exacte du texte et la fonction précise de ses arguments ont pu être l'objet d'importantes déformations.

Beaucoup des candidats se méprennent, en effet, sur la perspective globale de l'extrait, et y voient une évaluation des différents pouvoirs et des différentes manières dont ils s'expriment. Même si certains moments soulignent les limites du type de communication qu'établit la propagande, le propos essentiel de Paul Veyne n'était pas de décerner de bons ou de mauvais points ou de proposer des recettes mais d'analyser le fonctionnement spécifique de différents modes d'expression. Il était ainsi malvenu d'interpréter la fin du texte comme un éloge du charisme.

La relation entre les différentes notions a parfois été mal saisie : beaucoup de candidats parlent sans précaution de propagande dans l'Antiquité, à propos des paragraphes 6 à 10, alors que tout l'objet du passage, et même du texte, était précisément de mettre en garde contre un emploi anachronique de ce terme. De la même façon, le statut concessif des paragraphes qui interrogeaient l'éventualité d'une « propagande » de la part de l'empereur Julien ou de Philippe d'Orléans a souvent été mal saisi.

Beaucoup de candidats ont mal évalué la rupture qui intervenait avec l'avènement d'Auguste et vu dans le charisme une « solution » qui englobait et synthétisait le faste et la propagande, alors même que le texte repousse explicitement ces deux notions quand il s'agit de rendre compte du cas d'Auguste.

Dans l'ensemble, c'est la question de la modalisation d'un certain nombre de passages qui a pu mener à de lourdes erreurs. L'historien est amené à rendre compte de différents « discours », parfois implicites, du pouvoir, mais cela ne veut pas dire qu'il y souscrit et le texte comportait les marques d'une distance prudente de la part de l'énonciateur. Ainsi on est frappé par le nombre de travaux qui, quand Veyne, écrit « Le faste est censé n'être le fruit d'aucun calcul » affirment sans précaution que le faste est l'émanation naturelle de la grandeur royale, croyance qu'il est bien difficile d'attribuer à un auteur comme Paul Veyne. On retrouve la même confusion quand certains candidats écrivent que « le public avait besoin d'images de propagande » quand le texte comporte la proposition « comme pour répondre au besoin qu'elle [la foule] aurait d'avoir sans cesse devant les yeux l'image du chef bien-aimé ».

Sur un tout autre plan, la grande fréquence des exemples historiques a pu révéler des lacunes inquiétantes dans ce domaine. On ne demandait pas aux candidats d'être des spécialistes de la Rome Antique, mais il est gênant de considérer Auguste (très fréquemment rebaptisé Augustin) comme le fondateur de la République, voire de la monarchie. Les confusions entre empereur, roi, dictateur, tyran sont légion et ne contribuent pas à la clarification du propos, quand elles ne mènent pas à de francs contresens, et l'on est gêné de voir Philippe d'Orléans classé parmi les empereurs romains.

Bien des copies ont également été confrontées à un problème d'équilibre. Sans doute par manque de mots, le passage qui analysait le charisme d'Auguste a été souvent traité de manière trop rapide et lacunaire. Quant à l'indispensable conclusion de l'extrait, qui revenait sur les trois formes wébériennes de la légitimité, elle a parfois été totalement omise.

III – Méthode.

Dans l'ensemble les codes de l'exercice semblent maîtrisés. Mais quelques points méritent qu'on les rappelle.

On déplore un nombre significatif de copies comportant un dépassement du nombre de mots autorisé, souvent assorti d'une fraude sur le nombre de mots indiqué. Ces deux fautes sont lourdement et inmanquablement sanctionnées.

Il est impératif de respecter l'ordre argumentatif du texte. Il n'y a pas lieu de proposer un titre ou même un paragraphe introductif (certains candidats posent ainsi dès le début les trois formes de légitimité et modifient radicalement la progression).

On évitera de schématiser à outrance cette progression : le texte procédait par confrontation permanente, notamment entre les notions de faste et de propagande, et certains

devoirs négligent totalement ce jeu de va-et-vient pour se contenter d'un plan typologique en trois parties (I – propagande. II – faste. III – charisme).

Rappelons que la progression du texte doit être rendue par des liens logiques entre les moments du texte, et par une rédaction qui tienne compte des relations que les arguments, à l'intérieur d'un paragraphe, entretiennent entre eux. Certains travaux apparaissent comme de pures juxtapositions de propositions rigoureusement indépendantes les unes des autres et commençant parfois de manière inélégante et lassante par le même sujet verbal (« Le faste...» repris six ou huit fois en début de phrase).

L'esprit d'une contraction veut que l'on ne reprenne pas les formulations du texte. En effet, certaines copies s'apparentent à un collage de quasi citations, et ne témoignent alors en rien de sa dynamique ni d'une appropriation personnelle de ses idées. Il faut pourtant garder à l'esprit qu'une formulation n'est pas un mot, et qu'il est évidemment inutile de se forcer à trouver des périphrases ou des synonymes pour des termes aussi essentiels, ici, que « faste », « propagande » ou « charisme ».

IV – Expression.

La qualité de la langue est l'objet de toute l'attention des correcteurs, et les fautes d'expression sont strictement pénalisées.

Au premier rang de celles-ci, on placera les déformations des noms qui figurent en toutes lettres dans le texte (Augustin pour Auguste, « Marx Weber » pour Max Weber). Les candidats ont fait preuve d'une imagination particulièrement vive pour renommer la colonne Trajane (« colonne de trajane », « tarjanne », « trajade » ou « tarzanne »).

Le vocabulaire ordinaire est parfois lui aussi malmené alors même que les termes sont présents dans le texte (le faste est devenu le « fast* » par souci de rapidité, les empereurs des « empreurs* » ou « empeureurs* »).

Nous épargnerons au lecteur l'énumération des fautes d'accord de l'adjectif (« les bâtiments publiques* », on a même pu trouver, *horresco referens*, des adjectifs conjugués), de conjugaison (« il renvoit*») ou d'orthographe fondamentale (« le quotidient* », « le héro* », « de part* »).

Une large palette d'inventions lexicales, d'impropriétés, d'erreurs de construction est également à déplorer : « il légitimise* »; « fasteté* », « fastuosité* », « fastidieux » pour « fastueux » ; « En Antiquité » ou « à l'Antiquité » au lieu de « Dans l'Antiquité » ou « Pendant l'Antiquité ».

Conclusion :

Le texte de Paul Veyne, en fin de compte très abordable, semble n'avoir guère déstabilisé les candidats, tout en permettant un étalement satisfaisant des notes. Le nombre de bonnes copies, fluides, claires et synthétiques, voire remarquablement élégantes, a prouvé qu'il suffisait d'une lecture attentive et d'une rédaction soignée et rigoureuse pour en rendre compte de manière parfois excellente.

Proposition d'une grille d'analyse du texte.

I - Les représentations qui occupent l'espace public agissent sans affirmer. (§ 1 à 5)

Un passant ne scrute pas les images et statues qui l'entourent, il se laisse distraitemment imprégner par les valeurs et l'atmosphère qu'elles véhiculent (§1-2), il n'en a qu'une vision globale qui permet d'en identifier les traits généraux (§3-4). Cette imprégnation est une socialisation souvent plus efficace qu'un discours en bonne forme car elle ne suscite pas de défense de la part de ceux à qui elle s'adresse. (§5)

II – la propagande n'est pas le faste, qui s'apparente à un rituel. (§ 6-10)

Le terme « propagande » est alors inadapté pour qualifier une démarche qui correspond plus à un souci de se célébrer de la part du prince qu'à une volonté d'agir sur une foule peu soucieuse de politique. (§6-7)

Il faut donc distinguer la propagande, qui s'adresse à la population, du faste, qui respecte un cérémonial rodé visant à rendre à l'Empereur ce qui lui est dû, mais dont les manifestations se fondent dans le décor quotidien. (§8-10)

III – La propagande argumente quand le faste présuppose. (§ 11-18)

Précisons le propos : la propagande veut emporter la conviction d'un public indécis, et, avant la période contemporaine, les tentatives de ce genre ne semblent pas couronnées de succès (§11 à 13). Le faste, en revanche suppose acquise cette adhésion (§14) et, si nous confondons les deux, c'est que nous sous-estimons le glissement possible d'une assertion claire à un sentiment diffus. (§15) Pourtant le faste a un effet, il entretient l'indispensable sentiment de la grandeur royale (§16) mais pour cela, il ne doit pas paraître émaner d'une volonté de briller, mais sembler une émanation involontaire et naturelle. (§17) La propagande des régimes dictatoriaux est alors, paradoxalement, un aveu de faiblesse. (§18)

IV – Cas particulier : Auguste et le charisme. (§ 19-23)

La profusion de symboles et de réalisations qui entoure l'avènement d'Auguste constitue pourtant un cas à part qui relève du charisme (§19). Elle diffère de la propagande car la démarche provenait de l'opinion publique elle-même, mais aussi du faste qu'entretiendraient les empereurs suivants, car son culte n'avait pas de précédent. (§20) Si faste il y eut, il célébrait moins l'individu que sa mission et l'ère nouvelle qu'il ouvrait pour Rome (§21) Par ailleurs Auguste a inspiré sa propre célébration sans la commanditer (§22). On retrouve alors les trois catégories de Max Weber : légitimité institutionnelle, traditionnelle, charismatique. (§23)